

DOSSIER DE PRESSE

NOBLESSE & ROYAUTÉ

COLLECTIONS
DU PRINCE SIXTE DE BOURBON-PARME
DE LA PRINCESSE EUGÈNE MURAT
DE JEAN-ABRAM NOVERRAZ ET À DIVERS

LE 7 NOVEMBRE 2017
HÔTEL DROUOT - PARIS





4



OVV COUTAU-BÉGARIE - AGRÉMENT 2002-113

OLIVIER COUTAU-BÉGARIE, ALEXANDRE DE LA FOREST DIVONNE, COMMISSAIRES-PRISEURS ASSOCIÉS,

60, AVENUE DE LA BOURDONNAIS - 75007 PARIS

TEL : 01 45 56 12 20 - FAX : 01 45 56 14 40 - WWW.COUTAUBEGARIE.COM

VENTE AUX ENCHÈRES À L'HÔTEL DROUOT

le mardi 7 novembre 2017 à 14h00

Expert
Cyrille Boulay

Le 7 novembre prochain sera dispersé, à l'Hôtel des Ventes Drouot à Paris, un important ensemble de souvenirs historiques consacrés à la Famille royale de France, à la Révolution française et au Premier Empire. Certaines de ces reliques ont personnellement appartenu au roi Louis XVI, à la reine Marie-Antoinette, au jeune dauphin (futur Louis XVIII) et à l'empereur Napoléon I^{er}. Elles furent précieusement conservées dans de prestigieuses collections, notamment celle du prince Sixte de Bourbon-Parme (1886-1934) et de son épouse, née Edwige de La Rochefoucauld (1896-1986), celle de la princesse Eugène Murat (1878-1936), ou encore celle de Jean-Abram Noverraz (1790-1849), dernier valet de chambre et confident de l'empereur Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène.

Dans le premier chapitre de cette vacation seront présentés deux volumes en plein maroquin citron aux armes de la reine Marie-Antoinette, provenant de sa bibliothèque au château de Versailles (est.: 10/12 000 €) **(1)**. Ces ouvrages passèrent après la Révolution à la famille Murat, où ils furent conservés depuis. Sera aussi présenté un élément de bracelet en or finement ciselé transformé en médaillon pendentif contenant des mèches tressées des cheveux de Marie-Antoinette (est.: 3/5 000 €) **(2)**, un portrait miniature signé, d'après Pierre-Antoine Baudouin (1723-1769) représentant la reine Marie-Antoinette de profil (est.: 1/1 500 €) **(3)**. Ainsi qu'un fragment d'étoffe provenant du paravent qui séparait les gendarmes de la reine Marie-Antoinette dans sa chambre au cachot de la Conciergerie (est.: 1/1 500 €) **(4)**. Mais aussi un buste en terre cuite signé Joseph Chinard (1756-1813) et figurant le roi Louis XVI (est.: 3/5 000 €) **(5)**, etc.

De la collection du prince Sixte de Bourbon-Parme et de son épouse se trouve un écrin gainé de cuir à décor de fleurs de lys, contenant 12 couteaux montés sur manches en bois de

rose, dont certaines des lames furent forgées par le roi Louis XVI et portent un poinçon en forme de clé (est.: 3/5 000 €)

(6). Nous connaissons la passion du roi pour la serrurerie et la forge, et nous savons qu'il aimait se divertir au 5^{ème} étage de ses petits appartements à Versailles en confectionnant des serrures, des outils et des petits instruments en métal. Mais peu courant sont les exemplaires de sa création connus du grand public. Autre particularité de ces couteaux en plus de leur rareté, ils servirent à la famille royale durant sa captivité à la prison du Temple, et furent ensuite la propriété de Jean-Baptiste Cant Hanet dit Cléry (1759-1809), fidèle valet du roi, dont l'un des descendants les légua à la Révérende-mère Marie-Aimée du Carmel de Meaux, qui à son tour en fit don, en 1926 à l'occasion de la fêtes des rois, au prince Sixte de Bourbon-Parme. Ce précieux témoignage du travail de Louis XVI fut présenté en 1955 lors de la grande exposition organisée à Versailles dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Marie-Antoinette et en souvenir de la dernière reine de France ayant vécu à Versailles : « Marie-Antoinette archiduchesse, Dauphine et Reine ». De cette même provenance princière se trouve un fauteuil d'enfant ayant servi au jeune Louis XVIII durant sa captivité à la prison du Temple, puis conservé par le chevalier François-Augustin Reynier de Jarjayes (1745-1822), qui tenta, en mars 1793, de faire évader la reine, ses enfants et Madame Royale. Transmis ensuite à la branche aînée des Bourbon, ce petit siège fut recouvert de noir en hommage au jeune prince tragiquement disparu. Cette pièce historique fut également au catalogue de l'exposition de 1955 au Château de Versailles (est.: 3/5 000 €) **(7)** ; Sera aussi présenté un cadre reliquaire en acajou, contenant sous verre des mèches de cheveux des principaux membres de la famille royale de France : Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, Louis XVII, la princesse de Lamballe, Madame Royale, Madame



6



5



10



7



9



la Dauphine, Mademoiselle et Henri V (est.: 4/6 000 €) **(8)**; la plupart furent remises par le souverain à Cléry le 21 janvier 1793, au matin de sa mort. Ce dernier précise dans ses mémoires que le roi lui dit : «vous remettrez ce cachet à mon fils... cet anneau à la Reine ; dites-lui bien que je la quitte avec peine... Ce petit paquet renferme des cheveux de toute ma famille, vous lui remettrez aussi » et nous savons en effet que le fidèle valet du roi réussit à faire sortir du Temple « des effets personnel de la famille royale, dont un petit paquet contenant des cheveux de toute la famille » qui, par héritage, furent légués au prince Sixte de Bourbon-Parme. Parmi toutes ces émouvantes et précieuses reliques de l'histoire se trouvent notamment : un fragment d'étoffe taché de sang provenant de la chemise portée par le duc de Berry le jour de son assassinat, le 14 février 1820 (est.: 1 500/2 000 €) ; une très belle paire de plaques en porcelaine polychrome représentant le jeune duc de Bordeaux (1820-1883) **(9)** et sa sœur Mademoiselle d'Artois (1819-1864) **(10)** conservées dans leurs écrins d'origine en maroquin rouge frappé des grandes armes de France, cadeau offert au roi Louis XVIII (est. : 4/6 000 €) ; un bracelet manchette en or serti d'un camé représentant le profil du jeune prince Henri, duc de Bordeaux (est.: 2/3 000 €) ; un sous-main de bureau ayant appartenu au prince Louis VI de Bourbon (1756-1830), dernier prince de Condé, tragiquement assassiné au château de Saint Leu (est.: 2/3 000 €) **(11)**, etc.



8



11

MASQUE MORTUAIRE DE NAPOLÉON I^{ER} SIGNÉ PAR LE DOCTEUR ANTOMMARCHI
PROVENANT DE JEAN-ABRAM NOVERRAZ, VALET DE L'EMPEREUR À SAINTE HÉLÈNE



La seconde partie de cette vente historique sera consacrée au Premier Empire, avec notamment une pièce extrêmement émouvante et quelque peu macabre : un masque en cire de l'empreinte du visage de l'empereur Napoléon 1^{er} prise peu après sa mort, survenue le 5 mai 1821, par le docteur François Antommarchi (1780-1838) (est.: 150/200 000 €) **(12)**. Ce dernier fut envoyé à Sainte-Hélène au chevet de l'empereur mourant par la mère de Napoléon, et par son oncle, le Cardinal Fesch. Mais le jeune médecin ne parvint pas à sauver l'empereur. Il fut cependant autorisé, selon les vœux du souverain, à procéder à l'autopsie de son corps dans le but de prévenir son fils, le duc de Reichstadt, d'une maladie de l'estomac qu'il croyait héréditaire. À l'issue de cette autopsie, le docteur Francis Burton réalisa, le 7 mai 1821, avec l'aide d'Antommarchi et assisté des domestiques se trouvant au chevet de l'empereur à Longwood, dont son fidèle valet Jean-Abram Noverraz (1790-1849) et le mamelouk Ali, deux empreintes de masque : une du visage et une de l'arrière du crâne, afin d'en immortaliser les traits. Car il s'agissait de faire plusieurs masques mortuaires, comme le souhaitait la comtesse Bertrand, afin de les remettre à la famille de l'empereur. Le docteur Burton conserva l'empreinte crânienne, alors qu'Antommarchi conserva une version de l'empreinte faciale. Il fut ensuite décidé par la famille Bonaparte que le « masque Antommarchi » serait considéré comme le masque officiel. De ce moulage initial, qui fut détruit par la suite, Antommarchi en réalisa un second à Londres, en août 1821, à partir du masque facial de Burton et de sa propre interprétation pour la partie crânienne manquante, moulage qu'il commercialisa à l'issue d'une souscription en 1833.

Le masque que nous proposons est, à plusieurs titres, exceptionnel. Premièrement par son origine, car comme la provenance familiale nous l'atteste, il a appartenu à Jean-Abram Noverraz, qui le transmet à son amie de cœur, Mademoiselle Elisabeth Murner. Cette dernière épousa Jean-Daniel Sandoz, qui à la mort de sa première épouse, convola en secondes noces avec mademoiselle Monod. De cette union naquit un fils, Louis Sandoz, qui épousa Elise Giroud. Devenue veuve, Madame Louis Sandoz vendit le masque mortuaire de Napoléon à Monsieur Georges Souvairan, antiquaire à Genève, le 8 mai 1923. Dans la descendance

duquel il fut conservé jusqu'à nos jours, et dont plusieurs actes notariés, en date du 2 septembre 1925, attestent que : « Monsieur Sandoz possédait également une lettre remise à Monsieur Noverraz par le Docteur Antommarchi, médecin de Napoléon Premier, en même temps que le masque de cire. Cette pièce établissait l'authenticité du masque. Ce document a été confié par Monsieur Louis Sandoz en 1914 à un expert Monsieur Canot ». Et précisant en date du 30 novembre 1945 que : « Ces documents furent imprudemment confiés en 1914 à un expert : Mr. Canot, qui se disait conservateur de la baronne de Rothschild, et qui mourut peu de temps après, à Paris. Nous n'avons jamais revu ces documents...J'ai vu ces documents pour la dernière fois lorsque mon mari les remit en ma présence à Mr. Canot ». Durant les années trente à la demande de monsieur Valentin Noverraz, arrière-petit-neveu du valet de l'empereur, George Souvairan lui confia le masque dans le but de réunir tous les effets appartenant à Napoléon provenant de son fidèle valet. Il ne sera restitué aux actuels propriétaires qu'en 1969 à l'occasion d'une exposition consacrée à Jean-Abram Noverraz, organisée au Musée de l'Ancien-Evêché à Lausanne. Deuxièmement, l'une des particularités essentielles de ce masque est la présence de poils à sa surface (au menton, à la lèvre supérieure, aux sourcils, aux cils et sur certaines parties des tempes) ayant appartenu à l'empereur, et prélevés par Noverraz lors de la toilette mortuaire qu'il effectua sur le corps de Napoléon au matin du 7 mai 1821. L'authenticité de ces poils fut attestée par le professeur Gérard Lucotte qui s'est longuement penché sur cette question, et qui nous a fourni un précieux rapport scientifique d'analyse datant du 20 octobre 2014, révélant qu'il s'agit de fragments de cheveux de Napoléon (authentifiés par l'ADN) mesurant de 0,3 à 0,8 cm de long, réimplantés par la suite, et dont la couleur varie du roux blond au roux châtain. Confirmant ainsi l'analyse de cheveux faite le 30 mars 1935 à partir d'une mèche de cheveux appartenant à l'empereur et provenant du musée municipal de Nyon. Troisièmement, il est intéressant de savoir que ce masque en cire est très vraisemblablement unique, car aucun autre exemplaire similaire n'est connu à ce jour, ni en collection privée, ni en musée. Seuls existent des exemplaires en plâtre ou en bronze, dont la plupart se trouvent être beaucoup plus flatteurs et bien moins réalistes que celui que nous présentons. Quatrièmement, selon l'avis





des différents spécialistes consultés, il pourrait avoir été réalisé avant 1833 et coulé dans l'un des moulages initiaux exécutés par Antommarchi. Enfin, selon l'avis et les rapports d'analyses réalisés par Robert Milliat (expert en criminologie) à Tours le 10 mars 1950, et publiés en juillet 1951 dans le *Bulletin de l'Institut Napoléon*, le masque Noverraz est considéré comme « *co-original avec le masque de la Malmaison* », sachant que le masque se trouvant actuellement au château de la Malmaison (Musée National du Bois-Préau) fut mis en dépôt auprès du Musée en 1921 par la famille Antommarchi, puis acquis définitivement par ce musée en 1944. De plus, Robert Milliat a noté que l'écriture de la signature était du côté gauche du masque Noverraz, alors que sur « *toutes les épreuves ou reliefs connus ... portent [la] signature ... du côté droit* ». Comme le professeur Lucotte de conclure après analyse de cette signature, dont la forme du « n » est inversée et différente de toutes les autres signatures connues sur les masques d'Antommarchi, que notre modèle est bien antérieur à 1833. Car à partir de cette date toutes les signatures se trouvent à droite avec un « n » normal. D'autre part, le masque Noverraz fut à nouveau soumis à une expertise en 1970, auprès du professeur Ceccaldi, qui prit comme référence le masque en plâtre dit « Burghersh » exposé au musée de l'Armée, et qui se trouve être l'empreinte la plus ancienne du masque mortuaire de Napoléon. Selon lui, ce masque doit être considéré comme « *le moins discuté des masques de l'Empereur* », puisqu'il s'agit de l'exemplaire destiné au sculpteur Canova, qui lui fut remis sur les instances de Madame Bertrand, et qui, après sa mort, devint la propriété de lord Burghersh, ministre anglais à Florence et ami

d'Antommarchi. Ce masque fut ensuite acheté en 1951, lors d'une vente publique à Ascott, aux héritiers de ce dernier par la baronne de Veauce. Il fut exposé à partir de novembre 1953 au musée de l'Armée, puis acheté en 1989 par la fondation Napoléon qui en fit don au musée. Ces analyses, établies selon les techniques anthropométriques d'Alphonse Bertillon, révèlent que les deux masques se ressemblent beaucoup, qu'ils ont les mêmes lignes de structures et que la face du visage est semblable (tant pour les caractères d'ensemble que pour les particularités), en comparaison avec les divers portraits représentant Napoléon et en particulier celui de Gérard. Même observation faite par le Professeur Gérard Lucotte, qui a utilisé un programme de reconnaissance faciale des deux masques, il s'agit donc bien d'une empreinte en relief du masque de Napoléon 1^{er}.

En conclusion, cette œuvre signée « D. F. Antommarchi » est bien une pièce unique représentant la tête de l'empereur Napoléon quelques heures après sa mort, particulièrement réaliste par la finesse de son exécution et beaucoup plus aboutie et élaborée que tous les autres masques en plâtre ou en bronze connus à ce jour, et ce jusque dans les détails, notamment au niveau des oreilles, des traces de rides au front, ou encore la position de la lèvre inférieure et le caractère saillant du menton. Il fut très certainement retravaillé et embelli par Antommarchi, afin de compléter des parties du pourtour crânien et des oreilles manquantes sur le moulage initial, puisque l'empreinte en possession du docteur Burton ne fut jamais restituée et fut détruite par ce dernier. Tous ces signes laissent à penser que nous sommes en présence de l'un des rares et précieux masques mortuaires de Napoléon 1^{er}, et montrent que le masque en cire dit « Noverraz » a été « *extrait d'un moule réalisé à partir d'un autre modèle modifié, lui-même exécuté sur le visage de l'Empereur post-mortem* ».

Suivront également dans cette vente, une statue en terre-cuite de la Reine Hortense, signée Charles-Auguste Lebourg (1829-1906), datée 1862, (est.: 1 200/1 500 €) **(15)**; deux ouvrages en maroquin rouge aux armes de l'impératrice Marie-Louise provenant de sa bibliothèque privée (est.: 800/1 000 € pièce) **(13)** ; une partie du service en porcelaine de la manufacture de Sèvres offert en 1807 par Napoléon à son frère Jérôme de Westphalie, à l'occasion de son mariage avec la princesse Catherine de Wurtemberg (est.: 4/6 000 €) **(14)** ; ainsi qu'un ensemble de médaillons dans lesquels se trouvent une paire de profils en biscuit de Napoléon et de sa seconde épouse Marie-Louise (est.: 400/600 €) **(16)**.



13



14



15



16



COUTAU-BÉGARIE & ASSOCIÉS

60 avenue de la Bourdonnais
75007 Paris
Tél : +33 (0)1 45 56 12 20
Fax : +33 (0)1 45 56 14 40
www.coutaubegarie.com

Vente

Mardi 7 novembre 2017
à 14h00

Expositions publiques

Lundi 6 novembre 2017
de 11h00 à 18h00
et Mardi 7 novembre 2017
de 11h00 à 12h00

à l'Hôtel Drouot - salle 4

9, rue Drouot
75009 Paris

Expert

Cyrille BOULAY
Membre agréé de la F.N.E.P.S.A.

Tél. : +33 (0)6 12 92 40 74
cyrille.boulay@wanadoo.fr

www.cyrilleboulay.com

